



## DÉCHETS

# On vous explique...

## Le tri des biodéchets à la source

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les Français devront pouvoir disposer d'une solution de tri des biodéchets à proximité de chez eux. De quoi parle-t-on exactement ? Et comment faire ?



### 1. Pourquoi trier les biodéchets ?

En moyenne, 83 kg de biodéchets par habitant et par an sont jetés en sacs gris d'ordures ménagères, dont 29 kg de gaspillage alimentaire. Ceux-ci sont donc envoyés en centre d'enfouissement alors que la matière organique est une ressource précieuse pour nos sols.

En 2022, 2 780 tonnes de déchets verts ont été déposées en déchetteries alors qu'il existe des méthodes faciles pour les réduire et ainsi limiter les transports, permettant une économie de près de 80 000 € par an !

## LES BIODÉCHETS

### Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des déchets composés de matière organique qui peuvent donc être décomposés par les micro-organismes du sol. Il existe deux catégories de biodéchets :

- les déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires, etc.)
- les déchets de jardin (pelouse, branchages, etc.).

### Que dit la loi ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite loi AGEC) soumet tous les producteurs de déchets à la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 31 décembre 2023. Concrètement, chaque Français devra pouvoir trier ses déchets biodégradables et les séparer des ordures ménagères.

### 2. Que faire des biodéchets ?

#### Pour commencer, j'essaie de les limiter :



J'établis des menus et une liste de courses pour n'acheter que le nécessaire.



Je conserve les aliments de manière optimale et je vérifie les dates de consommation.



J'ajuste les portions et je cuisine les restes alimentaires.

#### Si j'en ai, je les utilise au jardin :



Je composte les déchets de cuisine et de jardin en bac ou en tas.



Je nourris les poules avec.



Je privilégie les arbustes à croissance lente et je broie les branches taillées.

**Astuce :** l'ADEN (Association des énergies nouvelles) à Marchésieux propose à la location un broyeur mobile.

📞 06 76 70 88 44



Je pratique le mulching et je paille le sol avec de la tonte ou du broyat.

### 3. Que propose la Communauté de Communes aujourd'hui ?

- Vente de composteurs individuels à tarifs réduits (300, 600 ou 800 litres à 25 €, 30 € ou 35 €).
- Accompagnement pour la mise en place de sites de compostage partagé entre voisins.
- Valorisation matière et énergétique locale des déchets verts apportés dans les déchetteries communautaires.

### 4. Et si on ne peut pas composter ?

Pour les foyers ne disposant pas de solutions pour trier séparément leurs biodéchets au 31 décembre 2023 (foyers sans jardin ou éloignés d'un site de compostage partagé), une tolérance sera appliquée sur la présence de biodéchets dans les sacs gris d'ordures ménagères en attendant qu'ils puissent disposer d'une solution de tri.

De plus, il est peu recommandé de composter certains déchets tels que la viande, le poisson ou encore les fruits de mer. Ceux-ci seront donc toujours acceptés dans les ordures ménagères.